

REPORTING MENSUEL

DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS
COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE*

OSTRUM SRI EURO AGGREGATE

MARS 2023

CLASSE D' ACTIONS : I/A (EUR)

POLITIQUE D' INVESTISSEMENT

- Fonds disposant du label ISR de l'État français et composé essentiellement de dettes souveraines, de créances d'entreprise, d'obligations d'organismes gouvernementaux ou sécurisées, d'obligations vertes etc, de qualité Investment Grade libellées en euros
- Une approche dynamique et de conviction de l'allocation en obligations assortie d'une diversification au-delà des actifs de référence, renforcée par la gestion de la durée
- Les émetteurs sont sélectionnés sur la base d'une recherche fondamentale en interne des créances d'entreprise, des emprunts d'État et de la dette d'organismes gouvernementaux, prenant en compte l'importance des facteurs ESG ; le processus intègre la notation ISR de chaque instrument et les indicateurs de performance ESG
- Fonds classé article 8 selon le règlement SFDR : il promeut les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sans que l'investissement durable ne soit son objectif. Il peut investir en partie dans des actifs assortis d'un objectif de durabilité, tel que défini selon la classification de l'UE

CROISSANCE DE 10 000 (EUR)

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.



La performance indiquée pour le fonds avant son lancement, pour la période du 06/10/2008 au 18/11/2013, est issue de la performance historique de Natixis Impact Aggregate Euro, FCP de droit français, enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers et géré par la même société de gestion selon un processus d'investissement identique. Cette performance a été ajustée afin de refléter au mieux les différents frais applicables au fonds.

PERFORMANCE ANNUELLE %



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %
1 mois	1,51	2,02
3 mois	1,50	2,09
Début année	1,50	2,09
1 an	-11,10	-10,64
3 ans	-13,50	-13,63
5 ans	-11,79	-9,74
10 ans	7,91	7,86
Depuis la création	40,28	39,97

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de mois)	Fonds %	Indice %
3 ans	-4,72	-4,77
5 ans	-2,48	-2,03
10 ans	0,76	0,76
Depuis la création	2,36	2,35

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	7,77	5,94	5,33	4,45
Volatilité de l'indice	8,35	5,80	5,04	4,16
Tracking error	1,90	2,05	1,73	1,38
Ratio d'Information	-0,24	0,02	-0,26	0,00
Ratio de Sharpe du fonds *	-1,52	-0,78	-0,42	0,21
Ratio de Sharpe de l'indice	-1,36	-0,80	-0,36	0,23
R ²	0,95	0,88	0,89	0,90

* Taux sans risque sur la période : EONIA capitalisé chaîné avec ESTR capitalisé depuis le 30/06/2021.

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de trimestre)	Fonds %	Indice %
3 ans	-4,72	-4,77
5 ans	-2,48	-2,03
10 ans	0,76	0,76
Depuis la création	2,36	2,35

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont nettes de toutes charges imputées aux fonds mais n'incluent pas les incidences des commissions de vente, de la fiscalité ou des commissions d'agent payeur, et supposent un réinvestissement des dividendes le cas échéant. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif. Veuillez lire les notes complémentaires fournies aux pages 3 et 4 du présent document pour prendre connaissance d'informations importantes. Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

*Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'information clé avant de prendre toute décision finale d'investissement.



Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du compartiment Ostrum SRI Euro Aggregate (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure à son indice de référence, l'indice Bloomberg Euro Aggregate 500MM, sur sa durée minimale de placement recommandée de 2 ans, en investissant dans un large éventail d'instruments à taux répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Rating Morningstar TM

★★★ | 31/03/2023

Catégorie Morningstar TM

EUR Diversified Bond

Indice de comparaison

BLOOMBERG EUROAGG 500 TOTAL RETURN INDEX VALUE UNHEDGED EUR

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Compartiment de SICAV
Création de la classe d'actions	06/10/2008
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:30 CET J
Actif net du fonds	EURm 813,0
Horizon d'investissement recommandé	> 2 ans
Type d'investisseur	Institutionnel

CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
I/A (EUR)	LU0935223387	NATOEMC LX
I/D (EUR)	LU0935223460	NATOEMD LX

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible	1	2	3	4	5	6	7	Risque plus élevé

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

En raison de sa politique d'investissement, le compartiment est exposé principalement aux risques suivants :

- Perte de capital
- Marchés émergents
- Titres de créance
- Impact de l'inflation
- Crédit
- Variation des taux d'intérêt
- Contrepartie
- Titrisation
- Investissement dans des titres contingent convertibles
- Impact des techniques de gestion

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Ostrum SRI Euro Aggregate

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/03/2023

ALLOCATION D'ACTIFS	Fonds %
Obligations à taux fixe	80,2
Obligations à taux révisable	10,2
OPC Obligataires	6,7
Liquidités	1,4
Trackers	1,0
Obligations indexées	0,7
Obligations à taux variable	0,1
Pensions	-0,4
Total	100,0
Hors-bilan	
Futures sur devises	3,1
C.D.S. mono-devise	-0,1
Futures sur obligations	-11,1
Total	-8,1
en % de l'actif net	

10 PREMIÈRES LIGNES	Fonds %
DBR 0% 08-30	4,2
KFW 0.125% 01-32	2,9
BTPS 1.250% 12-26	2,3
SPGB 0% 01-26	2,3
SPGB 5.900% 07-26	2,1
KFW 2.500% 11-25	2,1
FRTR 1.750% 06-39	2,1
BTPS 1.650% 03-32	2,1
SPGB 1.950% 07-30	2,0
BTPS 2.000% 02-28	2,0
Total	23,9
Nombre de lignes en portefeuille	381

RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ	Fonds %	Indice %	Fonds %	Indice %
	%		Sensibilité	
<1 an	3,9	1,5	0,1	0,0
1-3 ans	16,1	24,1	0,2	0,5
3-5 ans	27,6	22,2	1,0	0,8
5-7 ans	12,7	15,6	0,5	0,9
7-10 ans	24,8	16,0	1,4	1,2
10-15 ans	4,2	8,2	0,6	0,8
>15 ans	8,6	12,5	1,9	2,1
Autres produits	1,0	0,0		
Trésorerie	1,0	0,0	0,0	

RÉPARTITION PAR DEVISE	Fonds %	Indice %
Euro	97,6	100,0
Dollar US	2,3	0,0
Avant hedging-Risque de change		

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEURS	Fonds %	Indice %	Fonds %	Indice %
	%		Sensibilité	
Obligations d'État	55,5	73,2	4,0	5,1
Obligations d'entreprise	25,7	20,2	1,0	0,9
Cycliques	5,9	4,7	0,3	0,2
Défensives	7,3	6,7	0,4	0,4
Financières	12,5	8,7	0,4	0,3
Obligations sécurisées	10,0	6,6	0,4	0,3
OPC	6,7	0,0	0,2	
Autres produits	1,0	0,0		
Trésorerie	1,0	0,0	0,0	

CARACTÉRISTIQUES	Fonds	Indice
Duration	5,9	6,6
Sensibilité	5,7	6,4
Rendement au call %	3,0	3,29

RÉPARTITION PAR NOTATION	Fonds %	Indice %
AAA	14,4	20,4
AA+	2,8	6,2
AA	11,7	20,0
AA-	2,6	2,6
A+	1,1	2,6
A	12,7	10,3
A-	4,0	4,2
BBB+	5,2	5,6
BBB	16,0	16,4
BBB-	4,6	2,5
BB+	2,8	0,1
BB	0,2	0,0
B+	0,2	0,0
NR	12,8	9,1
OPC	7,7	0,0
Trésorerie	1,0	0,0
Nomenclature S&P		

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR PAYS	Fonds %	Indice %
France	25,0	21,7
Allemagne	13,7	19,4
Espagne	12,7	10,1
Italie	11,6	13,8
Canada	3,7	1,0
Etats-Unis	3,5	4,0
Pays-Bas	3,2	4,8
Belgique	1,7	3,7
Royaume-Uni	1,7	1,8
Grèce	1,5	0,0
Autriche	1,3	2,7
Portugal	1,3	1,2
Israël	1,0	0,0
Slovénie	0,8	0,3
Australie	0,7	0,6
Suisse	0,7	0,6
Autres Pays	6,8	14,2
OPC	6,7	0,0
Autres produits	1,0	0,0
Trésorerie	1,0	0,0
en % de l'actif net		

Nomenclature BCLASS
Les futures sur obligations sont intégrés dans les obligations d'état

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

CLASSE D' ACTIONS : I/A (EUR)

FRAIS

Frais globaux	0,60%
Commission de souscription max	-
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	50,000 EUR ou équivalent
VL (31/03/2023)	152 007,01 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Gestionnaire financier
OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : www.unpri.org.

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers S.A., est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N°GP18000014) et autorisé à fournir des services de gestion d'investissement dans l'UE.

Siège social Paris
Fondé 1984

Actifs sous gestion US \$ 364.6 / € 374.5 (milliards) (30/09/2022)

Gérants de portefeuille

Michaël Soued : a débuté sa carrière dans la finance en 1993; a rejoint Ostrum Asset Management en 2013; gère le compartiment depuis 2013; diplômé d'un Master en Marché de capitaux, matières premières et finance d'entreprise (Master 203), Université Paris Dauphine.

INFORMATIONS

Questions sur le prospectus

E-mail

ClientServicingAM@natixis.com

Reporting extra-financier

10 PREMIERS EMETTEURS	Poids	Echelle de notation ESG
DNB BANK ASA	0,2	93,2
INTESA SANPAOLO SPA	1,1	92,6
SIGNIFY NV	0,2	91,9
VALEO	0,2	89,8
KBC GROUP NV	0,1	88,6
COOPERATIEVE RABOBANK UA	0,2	87,9
AXA HOME LOAN SFH SA	0,7	87,9
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,3	87,5
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	0,1	87,4
ELECTRICITE DE FRANCE	0,3	86,4

En % de l'actif net (source Sustainalytics)

10 DERNIERS EMETTEURS	Poids	Echelle de notation ESG
CAISSE DE REFINANCEMENT DE L'HABITAT SA	1,2	43,9
SELP FINANCE SARL	0,2	49,4
SNCF RESEAU	0,1	49,7
PSA BANQUE FRANCE SA	0,0	51,0
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	0,1	51,4
INDIGO GROUP SAS	0,1	55,0
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUEBEC	0,5	58,1
HARLEY-DAVIDSON FINANCIAL SERVICES INC	0,1	58,7
STELLANTIS NV	0,2	60,7
MOLNLYCKE HOLDING AB	0,2	61,8

En % de l'actif net (source Sustainalytics)

Emetteurs underperformer ou laggard

NOTE ESG RATING PAR PILIER (SUR LE CRÉDIT)	Note ESG Rating Portefeuille	Note ESG Rating Indice
Environnement	80,2	78,0
Social	76,2	74,9
Gouvernance	78,7	76,0
Score Global	76,6	74,3
Taux de couverture	97%	97%

SCORE MOYEN DU PORTEFEUILLE	Fonds	Taux de couverture	Indice	Taux de couverture
Score moyen - Souverains (note SDG Index : 100 le meilleur)	79,8	96%	80,4	99%
Score moyen - Crédit (note ESG Sustainalytics : 100 le meilleur)	76,6	97%	74,3	97%

Rating ESG

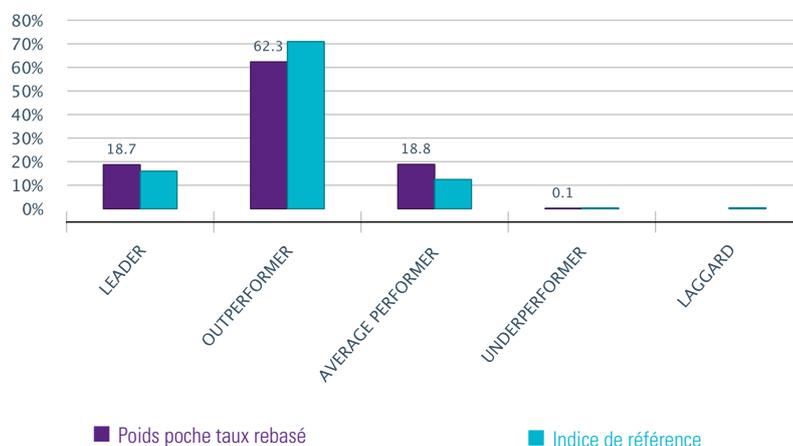
ESG Rating, notes de **Sustainalytics** pour les émetteurs Crédit.

Il s'agit d'une notation de 0 à 100, la meilleure note étant 100.

De plus, à l'intérieur de chaque secteur, les émetteurs sont catégorisés en 5 quintiles :

« Leader », « Outperformer », « Average Performer », « Underperformer » et « Laggard ».

Nous avons l'habitude d'utiliser cette notation pour le crédit pour cet aspect sectoriel qui sert notre process de gestion.



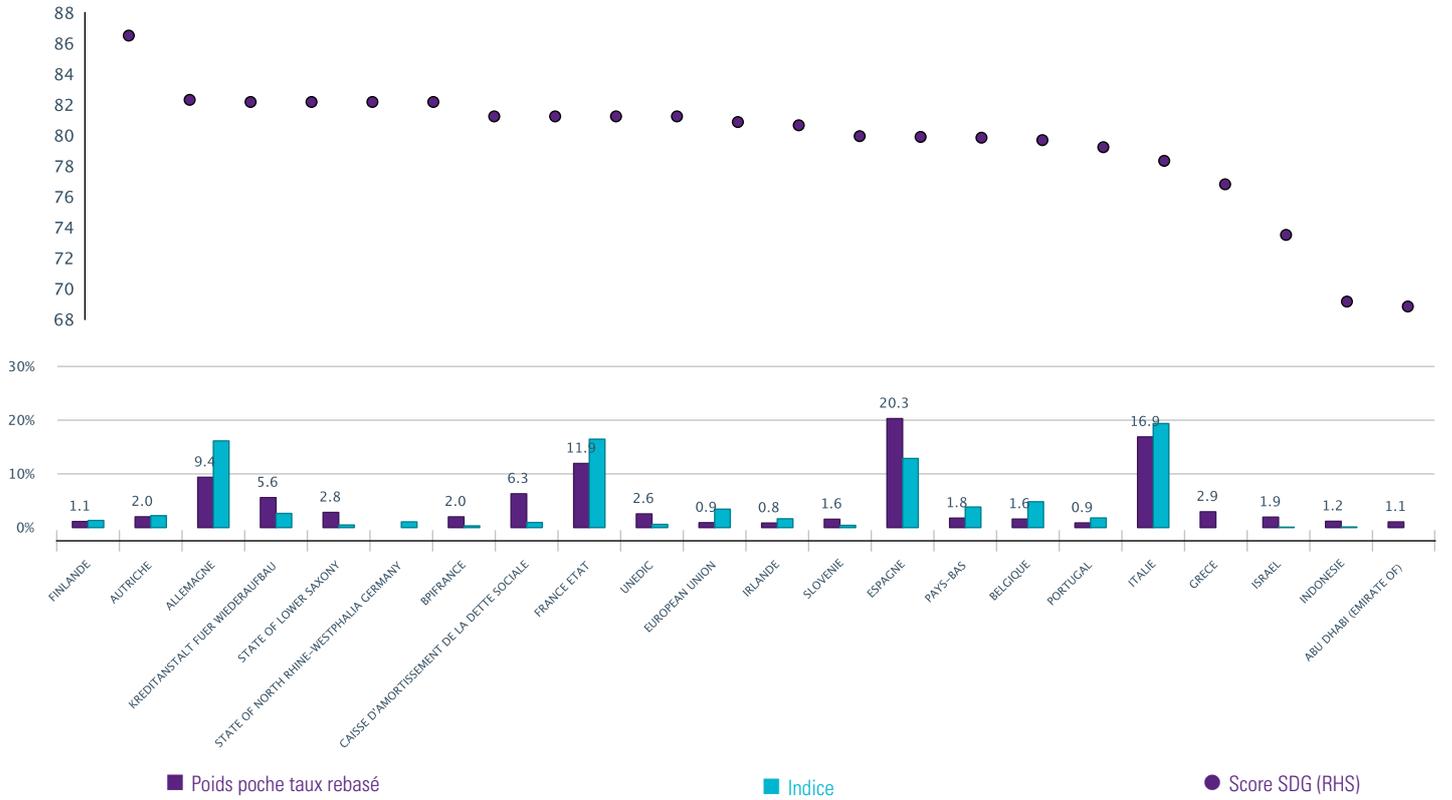
Echelle Sustainalytics du "meilleur" au moins "bon" : Leader, Outperformer, Average Performer, Underperformer, Laggard

Reporting extra-financier

Score SDG Index

SDG Index pour les émetteurs Souverains et Assimilés :

Il s'agit d'un score numérique entre 0 et 100, la meilleure note étant 100. Le SDG Index suit le progrès achevé par les pays dans leur poursuite des 17 SDG de l'**Organisation des Nations Unies**.



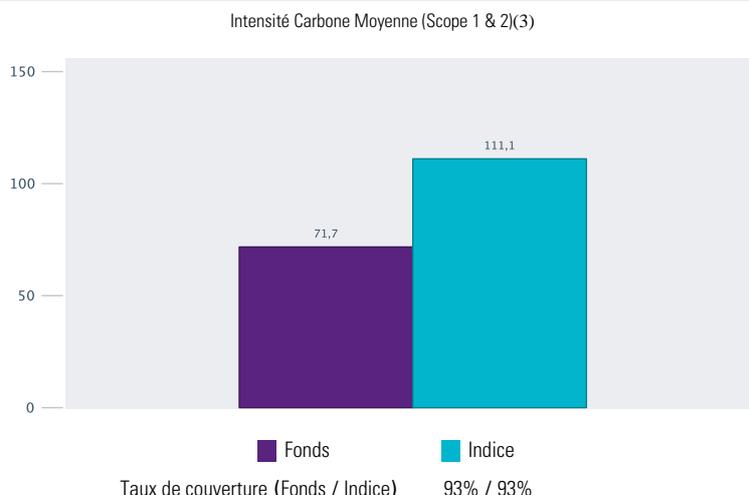
Echelle scores SDG Index : 100 étant le meilleur score, 0 le moins bon score

Ostrum SRI Euro Aggregate

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/03/2023

Reporting extra-financier - Intensité carbone Crédit⁽¹⁾

INTENSITÉ CARBONE DE LA PART CRÉDIT DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : INTENSITÉ CARBONE, EXPRIMÉE EN TONNES DE CO₂ / MILLIONS DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES. MESURE RECOMMANDÉE PAR LA TCFD⁽²⁾



Indice: 100,00% BLOOMBERG EUROAGG 500 TOTAL RETURN INDEX VALUE UNHEDGED EUR

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

Principaux contributeurs à l'intensité carbone moyenne du portefeuille (SCOPE1 & 2) ⁽⁴⁾

Entreprises (5)	Contribution à l'intensité Carbone du ptf (%) (6)	Intensité Carbone (tCO ₂ / Millions de dollars de chiffre d'affaires)	Emissions Carbone (tCO ₂) (7)
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	12%	599	10 616 792
ENGIE SA	8%	569	38 965 676
DIGITAL DUTCH FINCO BV	8%	768	2 997 417
ENEL SPA	7%	562	55 873 449
VATTENFALL AB	6%	748	15 703 903
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV	5%	689	50 245 684
IBERDROLA FINANZAS SA	5%	394	14 893 065
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	4%	394	14 893 065
SSE PLC	4%	857	7 637 190
ELECTRICITE DE FRANCE	3%	277	27 670 018

Source : Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone des scopes 1 et 2 pour le corporate et le souverain. À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbone. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

1. L'intensité carbone correspond au volume de CO₂ émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé.

Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (**Scope 1**) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (**Scope 2**).

Intensité carbone d'une entreprise (tonnes de CO₂ / Millions de dollars de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / Millions de dollars du chiffre d'affaires.

2. La TCFD est le Groupe de travail sur les informations financières à fournir concernant le climat fondé par le Conseil de stabilité financière. Le Conseil de stabilité financière ou CSF (en anglais Financial Stability Board ou FSB), est un groupement économique international créé lors de la réunion du G20 à Londres en avril 2009.

3. Scope 1: Emissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.

3. Scope 2: Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

4. L'intensité carbone moyenne du portefeuille est la somme des intensités carbonées des entreprises pondérée par les poids du portefeuille.

5. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs privés détenus dans nos fonds internes.

6. Représente la contribution en % de l'entreprise dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

7. Représente le nombre de tonnes de CO₂ émis par l'entreprise sur les Scope 1 et Scope 2.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

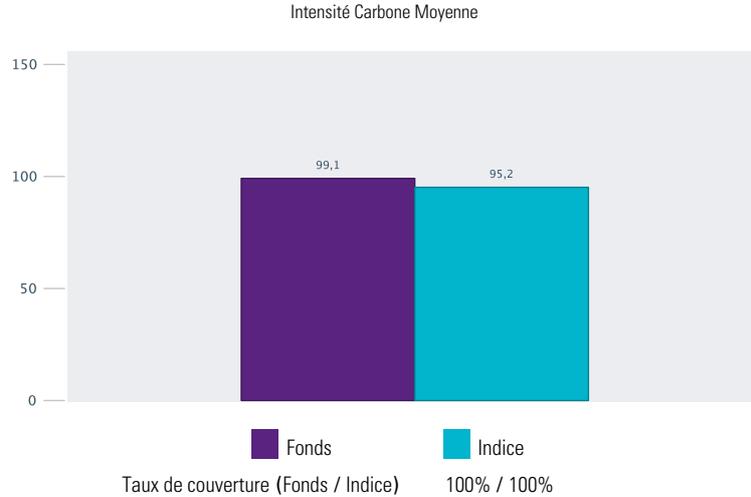
Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

Ostrum SRI Euro Aggregate

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/03/2023

Reporting extra-financier - Intensité carbone Souverain⁽¹⁾

INTENSITÉ CARBONE DE LA PART SOUVERAINS DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : INTENSITÉ CARBONE SUR LES SOUVERAINS EST EXPRIMÉE EN TONNES DE CO₂ / MILLION DE DOLLARS DE PIB RÉALISÉ



Indice: 100,00% BLOOMBERG EUROAGG 500 TOTAL RETURN INDEX VALUE UNHEDGED EUR

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE MOYENNE DU PORTEFEUILLE (SCOPE1 & 2)⁽²⁾

Pays (3)	Contribution à l'intensité Carbone du ptf (%)(4)	Intensité Carbone (tCO ₂ / millions de dollars de PIB réalisé)	Emissions Carbone (tCO ₂)(5)
ESPAGNE	11%	184	235
ITALIE	9%	179	338
FRANCE	6%	123	324
ALLEMAGNE	5%	182	701
GRÈCE	2%	395	75
AUTRICHE	1%	159	69
ISRAEL	1%	205	84
PAYS-BAS	1%	185	169
BELGIQUE	1%	202	105
SLOVÉNIE	1%	178	10

Source :Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone des scopes 1 et 2 pour le corporate et le souverain. À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbone. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

1. L'intensité Carbone correspond au volume de CO₂ émis pour 1 million de dollars de PIB réalisé.

Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP.

Intensité carbone d'un pays (tonnes de CO₂ / Millions de dollars de PIB) = (Emissions Carbone) / Millions de dollars de PIB

2. L'intensité carbone moyenne du portefeuille est la somme des intensités carbonées des pays pondérée par les poids du portefeuille.

3. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs souverains détenus dans nos fonds internes.

4. Représente la contribution en % du pays dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

5. Représente le nombre de millions de tonnes équivalent CO₂ émis par le pays pour la part de dette détenue dans le portefeuille. **Emissions Carbone (Hors emprunts d'Etat):** Emissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP

PRIMAP est une base de données combinant plusieurs ensembles de données sur les émissions carbone des souverains, publiés pour créer un ensemble complet de trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre pour une majorité de pays membres ou non de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) à partir de 1850. Ces données représentent les principales catégories en matière de Gas à effet de serre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de 2006 (CO₂, CH₄, N₂O...) Plus d'information ici : <http://doi.org/10.5880/PIK.2016.003> Trucost est un fournisseur de données.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Notation et catégorie Morningstar

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges

Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Le Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de la SICAV (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par la SICAV. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie mesure la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences :

- une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...),
- une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés,
- des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme,
- une politique de vote et d'engagement cohérente,
- des impacts positifs mesurés.

Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Fluctuations des taux d'intérêt : La valeur des titres obligataires détenus par un fonds évolue dans le sens inverse des taux d'intérêt. Si les taux baissent, la valeur de marché des titres obligataires tend à augmenter. Les taux d'intérêt varient d'un pays à l'autre en raison, entre autres, des variations rapides de la masse monétaire du pays concerné, de l'évolution de la demande en emprunts des entreprises et des ménages, et des fluctuations effectives ou escomptées de l'inflation.

Risque lié aux investissements en obligations convertibles contingentes : Le FCP pourra investir dans des obligations subordonnées de type « contingent convertibles » qui sont des titres de taux incluant soit une faculté de conversion en actions, soit une faculté de dépréciation du titre, qui se déclenche en cas de dégradation du niveau de capital de l'émetteur en deçà d'un seuil prédéterminé. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de cette faculté peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds supérieure à celle qui serait causée par les autres obligations classiques de l'émetteur.

Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative du FCP liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Titres de créance : Les titres à revenu fixe peuvent comporter un ou plusieurs des risques suivants : risque de crédit, risque de taux d'intérêt (les prix des obligations ont tendance à baisser en cas de hausse des taux d'intérêt), risque d'inflation et risque de liquidité.

Risque des marchés émergents : Les fonds investissant dans les marchés émergents pourraient être touchés de façon importante par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires négatives. Investir dans les marchés émergents peut ne pas fournir le même degré de protection ou d'information des investisseurs que celui qui s'applique en général dans les grands marchés de valeurs mobilières. En outre, les bourses des marchés émergents peuvent être très fluctuantes. Enfin, les fonds peuvent ne pas être en mesure de vendre rapidement et facilement sur les marchés émergents.

L'investissement durable est centré sur les placements dans des activités économiques qui sont liées à certains thèmes en matière de développement durable et qui adhèrent aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), c'est pourquoi l'univers d'investissement du Fonds peut être réduit. Cela peut impliquer de vendre un titre à un moment inopportun ou de renoncer à des opportunités dans certaines sociétés et certains secteurs ou pays. Ceci peut avoir une incidence négative sur la performance selon que ces investissements sont prisés ou délaissés.

Taux de change : Certains fonds sont investis dans des monnaies autres que leur monnaie de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères affecteront la valeur des titres détenus par ces Compartiments. Pour les catégories d'actions non couvertes libellées dans des devises différentes de celle du fonds, les fluctuations des taux de change peuvent générer une volatilité supplémentaire au niveau de la catégorie d'actions.

Impact des techniques de gestion : Le risque lié aux techniques de gestion est le risque de pertes accrues en raison de l'utilisation d'instruments financiers dérivés et/ou d'opérations de prêt et de rachat de titres.

Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS ...) : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de durabilité : Le fonds est soumis aux risques en matière de durabilité tels que définis dans le Règlement 2019/2088 (article 2(22)) par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, le cas échéant, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014).

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Veuillez consulter le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur préalablement à toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles, gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement, auprès des bureaux de Natixis (im.natixis.com) et des agents payeurs indiqués ci-après : France : CACEIS Bank France, 1-3, Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Dans l'U.E. : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana, Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Netherlands (immatriculée sous le numéro 000050438298). Siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Espagne : Natixis Investment Managers, Sucursal en España, Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. Suède : Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516412-8372 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Covendrum Stockholm City AB, Kungsgatan 9, 111 43 Stockholm, Box 2376, 103 18 Stockholm, Suède . Ou, fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Allemagne : Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 89541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Francfort-sur-le-Main. Belgique : Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : **au Royaume-Uni** : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; **en Irlande** : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; **à Guernesey** : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; **à Jersey** : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

A Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

A Singapour : Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. Mirova Division fait partie de NIM Singapore et n'est pas une entité juridique distincte. Enregistrement du nom Mirova sous le numéro : 53431077W. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

A Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne n° 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts d'actions de fonds ou de services d'investissement tiers à ses clients soient conformes au droit national applicable.

La fourniture de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans celui-ci ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions du ou des gérants de portefeuille à la date indiquée. Ils sont susceptibles d'être modifiés, de même que les actifs du portefeuille et les caractéristiques indiquées. Il ne peut être garanti que les évolutions refléteront les prévisions indiquées dans le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.